



Bulletin Officiel

N°6229 Vendredi 13 Novembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	2
RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE	3
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	4-5
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	6-7

AVIS DES SOCIETES

<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
TUNISIE LEASING ET FACTORING - TLF 2020-SUBORDONNE -	8-13

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2020

- ATIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV
- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
[http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA
TCA.pdf](http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA
TCA.pdf).
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

RAPPEL AUX SOCIÉTÉS ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2020, au plus tard le 20 octobre 2020.

AVIS DES SOCIÉTÉS				
INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS				
SOCIÉTÉ.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
Indicateurs :				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
Commentaires				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : <ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : <ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

2020 - AC - 053

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
« TLF 2020-Subordonné »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **27/04/2018** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/03/2019** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné « **TLF 2019-Subordonné** » d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9,00% brut l'an au minimum et 13,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **30/04/2019** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans.

A cet effet, et dans la mesure où l'émission de l'emprunt « **TLF 2019-Subordonné** » a été reportée pour l'année 2020, le Conseil d'Administration du **19/12/2019** a décidé de renommer ledit emprunt obligataire « **TLF 2020-Subordonné** » et de l'émettre dans les conditions d'émission qui ont été fixées par le Conseil d'Administration du **29/03/2019**.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 10,25% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

L'emprunt obligataire subordonné « TLF 2020-Subordonné » est d'un montant de **15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars**, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **19/11/2020** et clôturées au plus tard le **29/01/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/01/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/02/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **19/11/2020** aux guichets de **TUNISIE VALEURS** (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2020-Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

Prix de souscription et d'émission:

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/01/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **29/01/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées «TLF 2020-Subordonné » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 10,25% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **29/01/2026**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 janvier** de chaque année.

Le premier paiement des intérêts et le premier remboursement du capital auront lieu le **29/01/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,25%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'octobre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,140% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,140%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «TLF 2020-Subordonné» sont émises sur une durée de **5 ans** ;

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations subordonnées de cet emprunt est de **2,653 années**.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **25 août 2020**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à **F3 (tun)**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente émission en date du **26 octobre 2020**.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui

désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « TLF 2020-Subordonné » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **TUNISIE CLEARING**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites de l'emprunt subordonné «TLF 2020-Subordonné» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné «TLF 2020-subordonné» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de **TUNISIE CLEARING** en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les banques et établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 04/11/2020 sous le numéro 20-1045, du document de référence «TUNISIE LEASING ET FACTORING 2020» enregistré par le CMF en date du 19/10/2020 sous le n°20-005 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au quatrième trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20 janvier 2021.

2020 - AS - 1248

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	197,555	197,581		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	134,799	134,816		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,191	113,204		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	120,484	120,499		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,074	118,089		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	115,569	115,589		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	113,731	113,744		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,480	46,486		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,903	32,907		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	111,437	111,453		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,406	17,409		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,406	125,417		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,175	1,175		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	117,617	117,631		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,481	11,482		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	165,303	165,327		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,508	11,509		
<i>FCP OBLIGAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,831	1,833		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,988	62,995		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,945	131,048		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	104,194	104,413		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,954	104,967		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	132,840	132,844		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	511,704	511,753		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	127,733	128,089		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	166,124	166,061		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	92,740	93,014		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,102	123,310		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	157,057	157,255		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	140,659	140,899		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,883	93,874		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,288	21,384		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	90,001	90,320		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2120,754	2126,856		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,162	122,099		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	194,004	194,785		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	16,993	16,980		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,746	2,763		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,471	2,487		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,355	66,459		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,195	1,194		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,268	1,268		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,173	1,181		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,139	1,149		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,196	111,087		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,053	132,133		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1120,068	1129,170		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,927	12,931		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,586	9,577		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	83,625	83,565		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	108,640	108,653
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,367	100,378
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,992	107,006
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,189	104,203
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,288	106,307
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	108,946	108,963
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	105,528	105,542

61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	102,655	102,667
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,723	102,727
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,351	106,365
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	108,537	108,553
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,270	105,282
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,379	104,389
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,327	104,340
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,995	104,005
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	103,622	103,637
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,350	106,359
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	103,786	103,800
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,005	103,014
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	106,629	106,644
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,682	102,693
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,266	107,289
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,065	105,080
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	106,642	106,656
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	110,697	110,887
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	62,193	62,398
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,009	91,268
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,213	18,279
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	274,916	274,878
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2182,429	2188,192
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,118	74,148
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,464	56,440
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,643	106,769
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,378	11,405
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,317	13,343
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,645	14,727
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,049	13,117
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	149,018	149,029
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,983	9,021
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	103,414	103,233
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	76,014	75,968
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	75,405	75,261
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,581	99,564
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,167	87,123
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,864	9,889
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	93,148	93,238
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	137,401	137,892
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	96,537	96,716
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	114,007	114,293
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	113,313	114,468
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	185,703	185,773
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,070	170,214
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,404	166,356
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,287	23,165
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	137,305	137,707
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	141,635	140,991
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5284,866	5290,670
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5324,182	5323,795
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	84,669	84,972
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4462,635	4462,869
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,922	9,922
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	162,390	162,610
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	125,529	125,661
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10273,179	10257,330

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » clos le 30 Septembre 2020 et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le 30 Septembre 2020 annexés au présent rapport font apparaître un total actif de **160 618 787** dinars, un actif net de **160 244 467** dinars et une valeur liquidative de **103,620** dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Observations

- La société «**ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**» emploie 53,20 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- La société «**ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV**» emploie 46,76 % de son actif en valeurs mobilières, ce qui est au-dessous de la limite minimale de 50% fixée par le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que modifié par les textes subséquents.
- Nous attirons l'attention sur le paragraphe (b) de la note (2.2) des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «**ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Conclusion de l'examen limité

En dehors des observations formulées au niveau du paragraphe précédent et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 30 Septembre 2020 tels qu'annexés au présent rapport.

Tunis, le 2 novembre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
Aymen EL ABED

BILAN

arrêté au 30/09/2020

(Unité : en Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30/09/2020</u>	<u>30/09/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	75 108 286	73 460 498	81 304 431
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		6 552 542	5 026 142	5 094 494
b - Obligations et Valeurs assimilées		68 555 744	68 434 356	76 209 937
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		85 450 270	66 573 463	53 378 960
a - Placements monétaires	3-3	-	15 234 762	13 278 021
b – Disponibilités	3-5	85 450 270	51 338 702	40 100 939
AC 3 - Créances d'exploitation	3-6	60 231	100 185	96 900
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		160 618 787	140 134 147	134 780 291
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-9	106 755	91 075	92 857
PA 2 - Autres créditeurs divers	3-10	267 565	334 350	317 416
TOTAL PASSIF		374 320	425 425	410 273
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 –Capital	3-7	153 705 698	134 157 840	127 319 972
CP 2 - Sommes distribuables	3-8	6 538 770	5 550 883	7 050 046
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 239	108	102
b - Sommes distribuables de la période		6 537 531	5 550 775	7 049 944
ACTIF NET		160 244 467	139 708 722	134 370 018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		160 618 787	140 134 147	134 780 291

ETAT DE RESULTAT

Période du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2020

(Unité : en Dinars)

	Notes	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	1 003 269	3 351 468	919 963	2 944 514	4 015 033
a - Dividendes		-	261 990	-	236 684	236 684
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 003 269	3 089 479	919 963	2 707 830	3 778 349
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	1 083 341	2 347 465	1 191 231	3 065 830	4 145 790
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 086 610	5 698 933	2 111 193	6 010 344	8 160 823
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-11	-304 598	-757 092	-278 548	-796 155	-1 081 166
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 782 012	4 941 841	1 832 645	5 214 189	7 079 657
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>	3-12	-44 705	-113 993	-44 980	-129 379	-175 854
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 737 307	4 827 848	1 787 665	5 084 810	6 903 803
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		1 394 016	1 709 683	170 613	465 965	146 141
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 131 324	6 537 531	1 958 278	5 550 775	7 049 944
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-1 394 016	-1 709 683	-170 613	-465 965	-146 141
* Variation des +/- values potentielles sur titres		156 640	97 667	137 512	16 607	67 670
* +/- values réalisées sur cession des titres		-	68 611	-	156 497	257 183
* Frais de négociation de titres		-	-	-17	-162	-242
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 893 948	4 994 125	1 925 160	5 257 752	7 228 415

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

Au 30/09/2020
(Exprimé en Dinar)

	Période du 01/07/2020 au 30/09/2020	Période du 01/01/2020 au 30/09/2020	Période du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	1 893 948	4 994 125	1 925 160	5 257 752	7 228 415
a - Résultat d'exploitation	1 737 307	4 827 848	1 787 665	5 084 810	6 903 803
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	156 640	97 667	137 512	16 607	67 670
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	-	68 611	-	156 497	257 183
d - Frais de négociation de titres	-	-	-17	-162	-242
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-3 640 875	-	-5 539 268	-5 539 268
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	<u>41 994 744</u>	<u>24 521 199</u>	<u>3 486 792</u>	<u>17 355 565</u>	<u>10 046 198</u>
a - Souscriptions	102 172 290	238 280 076	46 470 232	236 237 927	291 405 185
* Capital	98 589 905	228 685 210	44 869 376	225 188 907	277 704 779
* Régularisation des sommes non distrib.	26 173	115 878	44 800	179 929	290 424
* Régularisations des sommes distrib.	3 556 212	9 478 988	1 556 056	10 869 091	13 409 982
b - Rachats	-60 177 546	-213 758 877	-42 983 438	-218 882 362	-281 358 987
* Capital	-57 994 097	-202 432 563	-41 560 981	-208 139 162	-267 631 334
* Régularisation des sommes non distrib.	-21 581	-149 077	-37 017	-149 723	-273 456
- Régularisation des sommes distrib.	-2 161 868	-11 177 237	-1 385 440	-10 593 477	-13 454 198
VARIATION DE L'ACTIF NET	43 888 692	25 874 449	5 411 952	17 074 048	11 735 344
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	116 355 775	134 370 018	134 296 770	122 634 674	122 634 674
b - En fin de période	160 244 467	160 244 467	139 708 722	139 708 722	134 370 018
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	1 137 671	1 282 106	1 319 141	1 180 394	1 180 394
b - En fin de période	1 546 469	1 546 469	1 352 546	1 352 546	1 282 106
VALEUR LIQUIDATIVE	103,620	103,620	103,293	103,293	104,804
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,32%	4,12%	1,46%	4,09%	5,55%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETEES AU 30/09/2020

(Unité en Dinars)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 Juin 2020, les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur dont le taux de rémunération au premier janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué d'un point (TMM - 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « Attijari Gestion ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est ATTIJARI BANK.

1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30/09/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Évaluation des placements

a. Évaluation des actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/09/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2020 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/09/2020 ne contient pas cette catégorie de BTA.

c. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 75 108 286 Dinars contre 73 460 498 Dinars au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2020^(*)	30/09/2019	31/12/2019
Coût d'acquisition	72 492 985	71 379 196	78 870 248
- Obligations et valeurs assimilées	66 011 688	66 397 941	73 888 992
- Actions SICAV Obligataires	6 481 297	4 981 255	4 981 256
Plus ou moins -values potentielles	331 596	182 866	233 929
-Obligations et valeurs assimilées	260 351	137 980	120 690
- Actions SICAV Obligataires	71 245	44 886	113 239
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.	2 283 705	1 898 436	2 200 254
Total	75 108 286	73 460 498	81 304 431

(*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille - titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 003 269 Dinars pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre un montant de 919 963 Dinars pour la même période en 2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2020	30/09/2020	3^{ème} Trimestr e 2019	30/09/2019	31/12/2019
- Revenus des Obligations	1 003 269	1 616 814	382 036	1 296 205	1 983 664
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	-	1 472 664	537 927	1 411 625	1 794 685
- Revenus des Actions SICAV	-	261 990	-	236 684	236 684
Total	1 003 269	3 351 468	919 963	2 944 514	4 015 033

3-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste affiche un solde nul au 30/09/2020 contre 15 234 762 Dinars au 30/09/2019 et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
- Certificats de dépôts	-	15 077 827	13 123 406
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	-	156 935	154 615
TOTAL	-	15 234 762	13 278 021

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 083 341 Dinars pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre 1 191 231 Dinars pour la même période en 2019 et se détaillent ainsi :

Libellé	3^{ème} Trimestre 2020	30/09/2020	3^{ème} Trimestre 2019	30/09/2019	31/12/2019
- Intérêts du compte courant	990 041	1 390 052	542 250	1 181 180	1 584 644
- Intérêts des Placements à terme	-	445 143	342 010	902 050	1 294 618
- Intérêts des Certificats de Dépôt	93 300	512 270	306 971	982 600	1 266 528
Total	1 083 341	2 347 465	1 191 231	3 065 830	4 145 790

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 85 450 270 Dinars contre 51 338 702 Dinars au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
- Avoirs en banque	86 189 561	44 386 024	25 069 440
- Sommes à l'encaissement	1 980 078	1 389 300	4 956 620
- Sommes à régler	-3 704 843	-18 415 256	-13 942 862
- Intérêts courus/Cpte courant	985 474	520 350	399 578
- Dépôt à termes	-	23 000 000	23 000 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	-	458 284	618 163
Total	85 450 270	51 338 702	40 100 939

3-6- Note sur les créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 60 231 Dinars contre un solde de 100 185 Dinars au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
- Retenue à la source sur BTA	60 231	100 185	96 900
Total	60 231	100 185	96 900

3-7 Note sur le capital

Capital au 30/06/2020

- Montant	112 948 657
- Nombre de titres	1 137 671
- Nombre d'actionnaires	1 177

Souscriptions réalisées

- Montant	98 616 078
- Nombre de titres	992 796
- Nombre d'actionnaires nouveaux	207

Rachats effectués

- Montant	-58 015 677
- Nombre de titres	583 998
- Nombre d'actionnaires sortants	100

Autres effets /capital

- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres 156 640

- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres -

- Frais de négociation de titres -

Capital au 30/09/2020

- Montant 153 705 698

- Nombre de titres 1 546 469

- Nombre d'actionnaires 1284

3- 8 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant aux sommes distribuables de la période et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Sommes distribuables de l'exercice en cours	6 537 531	5 550 775	7 049 944
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 239	108	102
Total	6 538 770	5 550 883	7 050 046

3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à 106 755 Dinars contre un solde de 91 075 Dinars au 30/09/2019 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
- Gestionnaire	90 427	76 987	78 515
- Dépositaire	16 328	14 088	14 342
Total	106 755	91 075	92 857

3- 10 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 267 565 Dinars au 30/09/2020 contre un solde de 334 350 Dinars au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
- Honoraires à payer (CAC)	8 984	26 077	32 378
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 665	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778
- Dividende à payer exercice 2012	737	7 637	7 637
- Dividende à payer exercice 2013	763	7 989	7 989
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	14 203	14 203
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	10 130	10 130
- CMF à payer	12 969	11 087	11 301
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	12 466	36 741	28 165
- TCL à régulariser	11 808	11 808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	32 657	31 019	16 146
Total	267 565	334 350	317 416

3- 11 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 304 598 Dinars pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre 278 548 Dinars pour la même période en 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	3^{eme} Trimestre 2020	30/09/2020	3^{eme} Trimestre 2019	30/09/2019	31/12/2019
- Rémunération du gestionnaire	261 084	648 936	238 756	682 419	926 714
- Rémunération du dépositaire	43 514	1081 56	39 792	113 736	154 452
Total	304 598	757 092	278 548	796 155	1 081 166

3- 12 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 44 705 Dinars pour la période allant du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre 44 980 Dinars pour la même période en 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	3^{eme} Trimestre 2020	30/09/2020	3^{eme} Trimestre 2019	30/09/2019	31/12/2019
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	3 016	8 984	6 302	18 699	25 000
- Redevance CMF	36 566	90 887	33 439	95 576	129 791
-Autres charges/ Services bancaires	8	228	10	227	258
- TCL	5 115	13 894	5 229	14 877	20 805
Total	44 705	113 993	44 980	129 379	175 854

4 - AUTRES INFORMATIONS

4- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du troisième trimestre de l'année 2020 s'élève à 261 084 Dinars TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au titre du troisième trimestre de l'année 2020 s'élève à 43 514 Dinars TTC.

Annexe I

Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30/09/2020

Désignation Du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% Actif
Obligations		29 249 500,000	30 423 085,465	18,94%
AMEN BANK 2009 TR A	20 000	532 600,000	532 663,620	0,33%
AMEN BANK 2011-1 TF	35 000	350 000,000	350 140,384	0,22%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	20 000	800 000,000	840 760,656	0,52%
AMEN BANK SUB. 2017-1 CAT A	20 000	800 000,000	819 982,027	0,51%
ATL 2019-1 CATA TF	20 000	2 000 000,000	2 152 131,147	1,34%
ATL 2020-1	20 000	2 000 000,000	2 007 224,000	1,25%
ATTIJARI BANK SUB 2015 CAT A	10 000	200 000,000	210 901,857	0,13%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CAT A	20 000	800 000,000	815 829,917	0,51%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	800 000,000	822 156,274	0,51%
ATTIJARI LEASING 2015-1	3 080	123 200,000	126 612,066	0,08%
ATTIJARI LEASING 2015-2	30 000	600 000,000	628 376,394	0,39%
ATTIJARI LEASING 2016-2	10 000	800 000,000	829 180,493	0,52%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	1 600 000,000	1 643 590,137	1,02%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	2 051 200,000	2 107 082,556	1,31%
BNA SUBORDONNÉ 2017-1	20 000	800 000,000	816 608,438	0,51%
BTE 2016 -CATEGORIE A TF	5 000	200 000,000	208 022,732	0,13%
BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	2 000 000,000	2 127 431,694	1,32%
CIL 2017/1	5 000	200 000,000	203 131,617	0,13%
HANNIBAL LEASE 2017-2 CAT A	10 000	400 000,000	405 566,685	0,25%
HL 2015-01	5 000	200 000,000	205 299,288	0,13%
HL 2016-01	20 000	400 000,000	406 304,438	0,25%
STB 2008/2	8 000	250 000,000	258 027,322	0,16%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000,000	2 154 338,797	1,34%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000,000	2 154 338,797	1,34%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10 000	1 000 000,000	1 077 169,399	0,67%
UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	412 500,000	414 550,521	0,26%
UIB SUBORDONNE 2016- A TF	5 000	200 000,000	208 702,077	0,13%
ABC TUNISIE 2018-01 CATA TV	10 000	600 000,000	611 433,629	0,38%
AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	999 000,000	1 004 568,786	0,63%
ATB SUB 2017 CAT A	5 000	500 000,000	520 508,886	0,32%

ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	600	36 000,000	36 822,697	0,02%
BH 2009	50 000	1 920 000,000	2 014 107,489	1,25%
MODERN LEASING SUB 2018-1	10 000	600 000,000	619 551,738	0,39%
UIB 2011-1 CATEGORIE A	7 500	75 000,000	75 494,386	0,05%
EMPRUNT NATIONAL 2014 CATEGORIE C	20 000	1 000 000,000	1 014 474,521	0,63%
BTA		36 762 187,805	38 132 658,066	23,74%
BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 757 030,000	2 868 644,702	1,79%
BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880,000	395 135,929	0,25%
BTA6% JUIN 2023	6 400	6 117 760,000	6 302 163,875	3,92%
BTA6% OCTOBRE2023	45	42 282,000	44 902,726	0,03%
BTA6% OCTOBRE2023	7 800	7 328 880,000	7 783 139,163	4,85%
BTA6% OCTOBRE2023	2 015	1 940 378,505	2 037 146,243	1,27%
BTA6.7%AVRIL2028	518	505 050,000	521 527,722	0,32%
BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390,000	1 083 194,402	0,67%
BTA6.7%AVRIL2028	3 850	3 753 750,000	3 866 513,623	2,41%
BTA6.7%AVRIL2028	6 000	5 885 880,000	6 041 621,160	3,76%
BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808,500	4 259 342,993	2,65%
BTA6.7%AVRIL2028	360	349 498,800	358 569,292	0,22%
BTA6.9% MAI2022	1 000	1 010 000,000	1 026 891,829	0,64%
BTA6.9% MAI2022	1 500	1 521 600,000	1 543 864,407	0,96%
TITRES OPCVM		6 481 297,437	6 552 542,422	4,08%
FIDELITY OBLIGATION SICAV	20 088	2 087 191,223	2 104 117,560	1,31%
FIDELITY SICAV PLUS	13 235	1 500 041,665	1 517 975,090	0,95%
SANADAT SICAV	4 922	530 573,362	532 068,200	0,33%
TUNISO EMIRATIE SICAV	22 749	2 363 491,187	2 398 381,572	1,49%
Total Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme		72 492 985,242	75 108 285,953	46,76%

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'« UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2020 ainsi que l'état de résultat et de l'état des variations de l'actif net pour la période de trois mois se terminant au 30 Septembre 2020, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables appliquées en Tunisie.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 1 037 041 dinars et un résultat net bénéficiaire de la période de 20 388 dinars.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV » au 30 Septembre 2020, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur l'observation suivante :

- ✓ La note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

Tunis, 28 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :

ECC MAZARS

Borhen CHEBBI

BILAN
Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

	Libellé	Note	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
	<u>ACTIFS</u>				
<u>AC 1</u>	Portefeuille-titres	3.1	773 983,654	1 172 620,146	818 612,059
	a- Actions et droits rattachés		464 646,863	662 143,732	450 969,300
	b- Obligations et valeurs assimilées		264 309,191	510 476,414	367 642,759
	c- Titres OPCVM		45 027,600	0,000	0,000
<u>AC 2</u>	Placements monétaires et disponibilités	3.2	263 057,542	330 584,060	218 110,921
	a- Placements monétaires		95 737,419	0,000	0,000
	b- Disponibilités		167 320,123	330 584,060	218 110,921
<u>AC3</u>	Créances d'exploitations		0,000	0,000	0,000
<u>AC 4</u>	Autres actifs	3.3	0,000	383,945	0,000
	TOTAL ACTIF		1 037 041,196	1 503 588,151	1 036 722,980
	<u>PASSIF</u>				
			<u>31 919,135</u>	<u>28 324,140</u>	<u>24 276,959</u>
<u>PA 1</u>	Opérateurs créditeurs	3.4	9 020,857	11 749,570	3 487,491
<u>PA 2</u>	Autres créditeurs divers	3.5	22 898,278	16 574,570	20 789,468
	ACTIF NET		<u>1 005 122,061</u>	<u>1 475 264,011</u>	<u>1 012 446,021</u>
<u>CP 1</u>	Capital	3.6	1 011 532,087	1 459 394,783	1 005 627,386
<u>CP 2</u>	Sommes distribuables	3.7	<u>-6 410,026</u>	<u>15 869,228</u>	<u>6 818,635</u>
	a- Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,663	0,668	0,461
	b- Sommes distribuables de l'exercice encours		-6 411,689	15 868,560	6 818,174
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 037 041,196	1 503 588,151	1 036 722,980

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

	Libellé	Note	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
PR 1	Revenus du portefeuille-titres	3.1	11 017,365	20 557,002	22 449,139	55 017,395	61 266,016
	Dividendes		6 951,250	6 951,250	14 574,400	31 051,400	31 051,400
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 066,115	13 605,752	7 874,739	23 965,995	30 214,616
PR 2	Revenus des placements monétaires	3.2	1 535,030	3 664,866	0,000	817,591	817,591
	Total des revenus des placements		12 552,395	24 221,868	22 449,139	55 834,986	62 083,607
CH 1	Charges de gestion des placements	3.8	-3 025,828	-8 988,183	-5 213,388	-15 740,019	-19 227,511
	Revenu net des placements		9 526,567	15 233,685	17 235,751	40 094,967	42 856,096
CH 2	Autres charges	3.9	-7 376,395	-21 645,120	-7 620,901	-22 372,345	-29 501,806
	Résultat d'exploitation		2 150,172	-6 411,435	9 614,850	17 722,622	13 354,290
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation		143,144	-0,254	-1 916,128	-1 854,062	-6 536,116
	Sommes distribuables de la période		2 293,316	-6 411,689	7 698,722	15 868,560	6 818,174
PR 4	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-143,144	0,254	1 916,128	1 854,062	6 536,116
	Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		18 237,763	-43 231,048	-27 169,533	-26 225,025	-47 197,029
	Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		0,000	4 262,111	-1 532,642	-41 139,370	-26 115,558
	Frais de négociation de titres		0,000	-259,572	-261,447	-600,267	-1 635,848
	Résultat net de la période		20 387,935	-45 639,944	-19 348,772	-50 242,040	-61 594,145

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 30/09/2020 en (DT)

Libellé	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
<u>AN1-Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>20 387,935</u>	<u>-45 639,944</u>	<u>-19 348,772</u>	<u>-50 242,040</u>	<u>-61 594,145</u>
a- Résultat d'exploitation	2 150,172	-6 411,435	9 614,850	17 722,622	13 354,290
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	18 237,763	-43 231,048	-27 169,533	-26 225,025	-47 197,029
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	4 262,111	-1 532,642	-41 139,370	-26 115,558
d- Frais de négociation de titres	0,000	-259,572	-261,447	-600,267	-1 635,848
<u>AN2- Distributions de dividendes</u>	<u>0,000</u>	<u>-7 366,480</u>	<u>0,000</u>	<u>-10 904,652</u>	<u>-10 904,652</u>
<u>AN3- Transactions sur le capital</u>	<u>-17 166,408</u>	<u>45 862,464</u>	<u>-182 056,249</u>	<u>-285 033,689</u>	<u>-736 499,574</u>
a- Souscriptions	0,000	160 549,652	0,000	11 674,900	99 900,601
- Capital	0,000	143 700,000	0,000	10 000,000	87 000,000
- Régularisation des sommes non distribuables	0,000	16 237,907	0,000	1 616,770	11 953,961
- Régularisation des sommes distribuables	0,000	611,745	0,000	58,130	946,640
b- Rachats	17 166,408	114 867,188	182 056,249	296 708,589	836 400,175
- Capital	16 300,000	106 200,000	158 900,000	257 700,000	730 400,000
- Régularisation des sommes non distribuables	1 009,523	8 604,697	21 240,039	36 657,016	98 077,831
- Régularisation des sommes distribuables	-143,115	62,491	1 916,210	2 351,573	7 922,344
VARIATION DE L'ACTIF NET	3 221,527	-7 323,960	-201 405,021	-346 180,381	-808 998,371
<u>AN4- Actif Net</u>					
a- En début de période	1 001 900,534	1 012 446,021	1 676 669,032	1 821 444,392	1 821 444,392
b- En fin de période	1 005 122,061	1 005 122,061	1 475 264,011	1 475 264,011	1 012 446,021
<u>AN5- Nombre d'actions</u>					
a- En début de période	9 496	8 958	14 504	15 392	15 392
b- En fin de période	9 333	9 333	12 915	12 915	8 958
VALEUR LIQUIDATIVE	107,695	107,695	114,228	114,228	113,021
AN6 -TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8,25%	-5,40%	-4,71%	-3,81%	-3,87%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30-09-2020

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV est une SICAV mixte de type distribution qui a été créée en 1999. Elle a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Et, conformément au décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30, les revenus encaissés à partir du 10 juin 2020, au titre des placements notamment les comptes à termes dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les bons de caisses dont la durée varie entre 3 mois et 5 ans, les certificats de dépôts dont la durée varie entre 10 jours et 5 ans et tout autre produit financier similaire et dont le taux de placement est supérieur au Taux de marché monétaire moyen du début janvier de l'année de placement moins un point sont soumis à une retenue libératoire de 35%.

UBCI BOURSE, intermédiaire en bourse, assure la gestion de UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV et UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (UBCI) est le dépositaire de ses actifs.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 30-09-2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations, en bons de trésors assimilables et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2020 ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

2.3- Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30-09-2020 d'actions, de titres OPCVM et des obligations net valeurs assimilées. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif
Actions		500 187,328	464 646,863	44,81%
ATL	19 940	61 579,054	32 761,420	3,16%
ATTIJARI BANK	1 410	60 091,180	36 014,220	3,47%
BIAT	479	55 631,380	45 112,220	4,35%
OTH	1 800	29 160,000	21 592,800	2,08%
SAH	3 600	45 802,061	45 716,400	4,41%
SFBT	4 125	44 138,943	77 673,750	7,49%
SOTIPAPIER	6 000	41 880,000	27 840,000	2,68%
SOTUVER	9 500	46 701,466	79 021,000	7,62%
TELNET	4 700	35 749,782	39 776,100	3,84%
TPR	5 000	20 805,298	17 975,000	1,73%
UIB	1 853	48 346,164	30 576,353	2,95%
UNIMED	1 020	10 302,000	10 587,600	1,02%
Titres OPCVM		44 524,400	45 027,600	4,34%
Union Financière Salamambo Sicav	400	44 524,400	45 027,600	4,34%
Obligations des Sociétés		170 000,000	175 968,303	16,97%
ATT- LEASING 2018-1-T+2.3%	600	36 000,000	36 822,697	3,55%
CIL 2017-2 - 7.95%	500	30 000,000	31 045,479	2,99%
HL 2016-2 7.65%	600	24 000,000	25 236,039	2,43%
HL 2017-3 8%	500	30 000,000	31 306,230	3,02%
HL 2018-1 8.3%	500	30 000,000	30 687,650	2,96%
UIB SUB 2016-A 7.4%	500	20 000,000	20 870,208	2,01%
BTA		86 240,000	88 340,888	8,52%
BTA-04-2028	40	37 380,000	38 384,450	3,70%
BTA052022	50	48 860,000	49 956,438	4,82%
TOTAL		800 951,728	773 983,654	74,63%

Les revenus du portefeuille titres se présentent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Revenus des Actions	6 951,250	6 951,250	14 574,400	31 051,400	31 051,400
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4 066,115	13 605,752	7 874,739	23 965,995	30 214,616
Revenus des obligations privées	2 830,038	9 909,289	6 638,662	20 298,076	25 310,620
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	1 236,077	3 696,463	1 236,077	3 667,919	4 903,996
TOTAL	11 017,365	20 557,002	22 449,139	55 017,395	61 266,016

3.2- Placements monétaires, disponibilités et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30-09-2020 à 263 057,542DT et s'analyse comme suit :

		30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019	% de l'Actif
Placements monétaires	(1)	95 737,419	0,000	0,000	9,23%
Disponibilités		167 320,123	330 584,060	218 110,921	16,13%
Total		263 057,542	330 584,060	218 110,921	25,37%

(1) Les placements monétaires au 30-09-2020 s'analysent comme suit :

Ligne	Quantité	Date d'Acquisition	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif
BTCT 02/03/2021	100	18/02/2020	92 072,553	95 737,419	9,23%
Total placement BTCT			92 072,553	95 737,419	9,23%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Intérêts des bons de trésor à court terme	1 535,030	3 664,866	0,000	817,591	817,591
TOTAL	1 535,030	3 664,866	0,000	817,591	817,591

3.3 –Autres actifs :

	Libelle	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
AC 4	Autres Actifs	0,000	383,945	0,000
	RS sur obligations	0,000	383,945	0,000

3.4 –Opérateurs créditeurs:

	Libelle	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	9 020,857	11 749,570	3 487,491
	Frais de gestionnaire	1 123,979	1 862,385	1 211,802
	Frais de dépositaire	790,060	999,586	227,573
	Frais de distributeurs	7 106,818	8 887,599	2 048,116

3.5 – Autres créditeurs divers:

	Libelle	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
PA 2	Autres créditeurs divers	22 898,278	16 574,570	20 789,468
	Etat, retenue à la source	0,000	0,000	954,483
	Redevance CMF	82,512	131,518	86,079
	Charges à payer sur l'exercice encours	22 815,766	16 443,052	19 748,906

3. 6 Capital :

Le capital se détaille comme suit :

Capital au 31/12/2019	
* Montant en nominal	895 800
* Nombre de titres	8 958
* Nombre d'actionnaires	97
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	143 700
* Nombre de titres émis	1 437
Rachats effectués	
* Montant en nominal	106 200
* Nombre de titres rachetés	1 062
Capital au 30/09/2020	
* Montant en nominal	933 300
* Nombre de titres	9 333
* Nombre d'actionnaires	79

La variation de l'actif net de la période allant du 01-01-2020 au 30-09-2020 s'élève à **-7 323,960** dinars.

Le nombre de titres d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV au 30-09-2020 est de 9 333 contre 8 958 au 31-12-2019.

	Mvt sur le capital	Mvt sur l'Actif Net
Capital début de période au 31/12/2019	1 005 627,386	1 005 627,386
Souscriptions de la période	143 700,000	143 700,000
Rachats de la période	-106 200,000	-106 200,000
Autres mouvements	-31 595,299	-38 005,325
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-43 231,048	-43 231,048
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	4 262,111	4 262,111
- Frais de négociation de titres	-259,572	-259,572
- Régularisation des sommes non distribuables	7 633,210	7 633,210
- Sommes distribuables		-6 410,026
Montant fin de période au 30/09/2020	1 011 532,087	1 005 122,061

3.7 Sommes distribuables :

Les sommes distribuables au 30-09-2020 s'élèvent à -6 410,026DT contre 6 818,635DT au 31-12-2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Somme distribuables des exercices antérieurs	1,663	0,668	0,461
Résultat d'exploitation	-6 411,435	17 722,622	13 354,290
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,254	-1 854,062	-6 536,116
Total	-6 410,026	15 869,228	6 818,635

3.8 Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire, du gestionnaire et des distributeurs, calculées conformément aux dispositions des conventions de dépôt, de gestion et de distribution conclues entre UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV, UBCI et UBCI BOURSE.

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 1 Charges de gestion des placements	<u>3 025,828</u>	<u>8 988,183</u>	<u>5 213,388</u>	<u>15 740,019</u>	<u>19 227,511</u>
Rémunération du gestionnaire	1 123,980	3 363,563	1 862,385	5 744,328	6 956,131
Rémunération du dépositaire	190,194	562,487	335,109	999,586	1 227,159
Rémunération des distributeurs	1 711,654	5 062,133	3 015,894	8 996,105	11 044,221

3.9 Autres charges:

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires et l'abonnement des charges budgétisées figurent aussi au niveau de cette rubrique :

Libelle	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
CH 2 Autres charges	<u>7 376,395</u>	<u>21 645,120</u>	<u>7 620,901</u>	<u>22 372,345</u>	<u>29 501,806</u>
Redevance CMF	249,775	747,470	413,867	1 276,531	1 545,828
Services bancaires et assimilés	165,440	165,440	346,870	739,023	739,023
Abonnement des charges budgétisées	6 961,180	20 732,210	6 860,164	20 356,791	27 216,955

L'abonnement des charges budgétisées se détaille comme suit :

<u>Libellé</u>	Période du 01.07.20 au 30.09.20	Période du 01.01.20 au 30.09.20	Période du 01.07.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 30.09.19	Période du 01.01.19 au 31.12.19
Abonnement des charges budgétisées	<u>6 961,180</u>	<u>20 732,210</u>	<u>6 860,164</u>	<u>20 356,791</u>	<u>27 216,955</u>
Taxes	65,665	195,568	87,570	259,854	347,424
Frais bancaires	28,256	84,154	30,531	90,598	121,130
Publication BO CMF	353,270	1 052,130	328,881	975,919	1 304,800
Honoraires CAC	1 704,564	5 076,636	1 709,284	5 072,115	6 781,400
Frais AGO et publications	1 194,629	3 557,917	1 079,189	3 202,377	4 281,566
Jetons de Présence	3 016,394	8 983,607	3 024,658	8 975,343	12 000,000
Alpha mena	598,402	1 782,198	600,067	1 780,633	2 380,700
Autres (*)	0,000	0,000	-0,016	-0,048	-0,065

(*)C'est le reliquat du budget de l'année précédente

4. REMUNERATIONS GESTIONNAIRE, DEPOSITAIRE, ET DISTRIBUTEURS

4-1 Rémunération du gestionnaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI BOURSE une convention aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI BOURSE une mission de gestionnaire couvrant :

- * la gestion du portefeuille de la SICAV,
- * la gestion administrative et comptable de la SICAV et le calcul quotidien de sa valeur liquidative,
- * la préparation de toutes les déclarations et publications réglementaires.

UBCI BOURSE prend à sa charge tous les frais de personnel et d'administration générale engagés dans l'exécution de ses missions, tous les investissements nécessaires ainsi que leurs charges de fonctionnement et de maintenance. Sont exclues des charges supportées par UBCI BOURSE: la rémunération du commissaire aux comptes, les jetons de présence des administrateurs, les commissions de Négociation en bourse (CNB), les dépenses publicitaires et de promotion, la redevance CMF, la TCL, les frais de publications des Etats financiers au bulletin du CMF, ainsi que les frais de tenue des Assemblées générales.

Le gestionnaire perçoit en contrepartie de ses services une rémunération annuelle égale à 0,45% T.T.C de l'actif net annuel d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu nette de toute retenue fiscale.

4-2 Rémunération du dépositaire

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec Union Bancaire pour le Commerce et l'industrie « UBCI » une convention de dépôt, aux termes de laquelle L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI la mission de dépositaire de ses titres et de ses fonds non investis selon les modalités et conditions définies par cette dernière.

Pour l'ensemble de ses prestations, l'UBCI reçoit une rémunération annuelle de 0,1% T.T.C de l'actif net de L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV. Cette rémunération décomptée jour par jour est réglée trimestriellement à terme échu, nette de toute retenue fiscale.

4-3 Rémunération des distributeurs :

L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV a conclu avec UBCI et UBCI BOURSE des conventions de distribution aux termes desquelles L'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV confie à UBCI et UBCI BOURSE la commercialisation et la distribution de ses actions auprès de leurs clientèles.

En contrepartie de ces prestations, une commission de distribution répartie entre les deux distributeurs en prorata de leurs distributions est décomptée jour par jour au taux de 0,9% TTC de l'actif net d'UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV et réglée trimestriellement à terme échu après déduction des retenues fiscales.

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2020

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Septembre 2020 faisant apparaître un total bilan de 289 231 528,211 Dinars et un actif net de 289 039 954,449 Dinars.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Au 30/09/2020, nous avons relevé les dépassements de ratios suivants :

- Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a employé **28,50%** de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la BIAT, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article. Contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret N° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des OPCVM, les actions d'OPCVM détenues par SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE représentent **5,25%** de son actif net, dépassant ainsi le taux de 5% prévu par ledit article.

Tunis, le 29 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	158 341 626,382	160 060 320,129	159 273 676,722
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		37 643 600,000	42 821 320,380	42 966 182,860
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		105 534 232,508	111 078 286,984	111 797 899,304
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		15 163 793,874	6 160 712,765	4 509 594,558
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	130 889 901,829	91 486 041,002	75 019 081,521
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	130 889 128,484	91 485 975,142	75 019 000,696
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	773,345	65,860	80,825
TOTAL ACTIF			289 231 528,211	251 546 361,131	234 292 758,243
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	117 693,114	103 799,388	102 601,216
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	73 880,648	70 354,132	78 904,406
TOTAL PASSIF			191 573,762	174 153,520	181 505,622
ACTIF NET			289 039 954,449	251 372 207,611	234 111 252,621
CP1	CAPITAL	CP1	263 335 710,392	241 316 562,910	221 771 361,940
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	25 704 244,057	10 055 644,701	12 339 890,681
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		10 014 882,612	10 199 998,898	13 471 325,261
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 048 993,444	-144 354,197	-1 131 434,580
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		12 339 890,681	0,000	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		2 300 477,320	0,000	0,000
ACTIF NET			289 039 954,449	251 372 207,611	234 111 252,621
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			289 231 528,211	251 546 361,131	234 292 758,243

**ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

ETATS DE RESULTAT COMPARES	Note	Période du	Période du	Période du	Période du	Période du	
		01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	01/01/2019	
		au	au	au	au	au	
		30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	31/12/2019	
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 973 459,464	6 447 678,873	2 136 005,006	6 776 294,851	8 914 164,895
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		639 648,000	2 040 628,914	737 736,080	2 298 012,492	3 037 610,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 333 811,464	4 001 862,172	1 398 268,926	4 180 315,634	5 578 587,910
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		0,000	405 187,787	0,000	297 966,725	297 966,725
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 629 834,208	4 784 331,798	1 672 080,144	4 597 245,106	6 120 738,927
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		337 589,373	566 810,993	111 604,773	163 661,797	279 885,213
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		978 009,906	2 733 592,009	937 885,199	2 734 792,885	3 460 371,664
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		314 234,929	1 483 928,796	588 837,262	1 403 286,029	2 068 470,462
PR2-D	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0,000	0,000	33 752,910	295 504,395	312 011,588
REVENUS DES PLACEMENTS			3 603 293,672	11 232 010,671	3 808 085,150	11 373 539,957	15 034 903,822
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-352 691,214	-966 632,509	-319 694,160	-932 604,635	-1 241 237,560
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 250 602,458	10 265 378,162	3 488 390,990	10 440 935,322	13 793 666,262
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-90 695,647	-250 495,550	-82 270,671	-240 936,424	-322 341,001
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 159 906,811	10 014 882,612	3 406 120,319	10 199 998,898	13 471 325,261
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		694 429,050	1 048 993,444	-280 660,564	-144 354,197	-1 131 434,580
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			3 854 335,861	11 063 876,056	3 125 459,755	10 055 644,701	12 339 890,681
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-694 429,050	-1 048 993,444	280 660,564	144 354,197	1 131 434,580
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		191 063,944	198 212,298	132 650,440	464 523,639	565 498,551
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		67 327,265	19 173,944	79 451,883	-195 755,333	-120 323,129
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 418 298,020	10 232 268,854	3 618 222,642	10 468 767,204	13 916 500,683

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2020 AU 30-09-2020**

	Période du 01/07/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/07/2019	Période du 01/01/2019	Période du 01/01/2019
	au 30/09/2020	au 30/09/2020	au 30/09/2019	au 30/09/2019	au 31/12/2019
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	3 418 298,020	10 232 268,854	3 618 222,642	10 468 767,204	13 916 500,683
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	3 159 906,811	10 014 882,612	3 406 120,319	10 199 998,898	13 471 325,261
AN1-B VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	191 063,944	198 212,298	132 650,440	464 523,639	565 498,551
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	67 327,265	19 173,944	79 451,883	-195 755,333	-120 323,129
AN3 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	22 652 637,704	44 696 432,974	-8 408 675,830	4 759 574,263	-15 949 114,206
SOUSCRIPTIONS	75 557 803,190	193 502 249,447	48 119 865,233	186 984 786,751	241 236 407,819
AN3-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	56 730 600,000	146 954 300,000	38 211 000,000	150 612 600,000	193 008 300,000
AN3-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	-67 304,541	-189 928,136	-118 145,993	-511 202,438	-595 461,718
AN3-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	16 441 468,156	42 589 791,851	8 479 472,360	33 422 715,380	42 830 822,112
AN3-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE EN COURS (S)	2 453 039,575	4 148 085,732	1 547 538,866	3 460 673,809	5 992 747,425
RACHATS	-52 905 165,486	-148 805 816,473	-56 528 541,063	-182 225 212,488	-257 185 522,025
AN3-F CAPITAL (RACHATS)	-39 688 000,000	-113 076 300,000	-44 879 200,000	-146 589 000,000	-205 149 700,000
AN3-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	43 685,254	140 961,880	138 083,092	498 646,265	613 501,948
AN3-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-11 502 240,215	-32 771 386,065	-9 959 224,725	-32 529 830,747	-45 525 141,968
AN3-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE EN COURS (R)	-1 758 610,525	-3 099 092,288	-1 828 199,430	-3 605 028,006	-7 124 182,005
VARIATION DE L'ACTIF NET	26 070 935,724	54 928 701,828	-4 790 453,188	15 228 341,467	-2 032 613,523
AN4 ACTIF NET					
AN4-A DEBUT DE LA PERIODE	262 969 018,725	234 111 252,621	256 162 660,799	236 143 866,144	236 143 866,144
AN4-B FIN DE LA PERIODE	289 039 954,449	289 039 954,449	251 372 207,611	251 372 207,611	234 111 252,621
AN5 NOMBRE D'ACTIONS					
AN5-A DEBUT DE LA PERIODE	1 985 589	1 817 235	2 045 567	1 938 649	1 938 649
AN5-B FIN DE LA PERIODE	2 156 015	2 156 015	1 978 885	1 978 885	1 817 235
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE LA PERIODE	132,438	128,828	125,228	121,808	121,808
B- FIN DE LA PERIODE	134,062	134,062	127,027	127,027	128,828
AN6 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,92%	5,43%	5,70%	5,73%	5,76%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/09/2020

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/09/2020 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;

- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/09/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/09/2020. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif net
AC1- A Obligations de sociétés		36,304,400.000	37,643,600.000	13.02
ATB 2007/1(25 ANS)	3,000	144,000.000	147,808.800	0.05
ATB SUB 2017 A	78,000	7,721,600.000	8,043,147.200	2.78
ATL SUB 2017	20,000	2,000,000.000	2,121,216.000	0.73
ATL 2015/1	10,000	400,000.000	405,504.000	0.14
ATL 2015/2 A	10,000	200,000.000	207,184.000	0.07
ATL 2015/2 C	10,000	600,000.000	622,256.000	0.22
ATL 2016/1	10,000	600,000.000	609,784.000	0.21
ATL 2017/1 A	5,000	200,000.000	206,620.000	0.07
ATL 2018/1 B	10,000	600,000.000	609,552.000	0.21
ATL 2019/1 A	5,000	500,000.000	538,032.000	0.19
ATTIJARI BANK 2017 SUB/A	30,000	1,200,000.000	1,223,928.000	0.42
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10,000	600,000.000	633,144.000	0.22
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20,000	400,000.000	418,912.000	0.14
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20,000	1,200,000.000	1,227,424.000	0.42
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	398,800.000	409,880.000	0.14
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10,000	600,000.000	607,032.000	0.21
ATTIJARI LEASING 2016/2	10,000	400,000.000	414,216.000	0.14
BH SUB 2016/1	10,000	600,000.000	614,600.000	0.21
BH SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,240,352.000	0.43
BNA SUB 2017/1	5,000	200,000.000	204,152.000	0.07
BNA SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,212,800.000	0.42
BTE 2016/A	5,000	200,000.000	208,088.000	0.07
CIL 2015/2	10,000	200,000.000	211,272.000	0.07
CIL 2016/2	20,000	800,000.000	830,032.000	0.29
CIL 2017/1	30,000	1,200,000.000	1,219,200.000	0.42
MEUBLATEX 2015	9,000	540,000.000	548,640.000	0.19
MODERN LEASING SUB 2018/1	20,000	1,200,000.000	1,239,104.000	0.43
STB 2020/1 A	20,000	2,000,000.000	2,077,328.000	0.72
TL 2015/2	20,000	1,200,000.000	1,243,008.000	0.43
TL 2017/2 B	50,000	5,000,000.000	5,211,480.000	1.80
TL SUB 2018 A	10,000	800,000.000	845,360.000	0.29
TL SUB 2018 B	10,000	1,000,000.000	1,058,392.000	0.37
TLF 2019/1A	10,000	800,000.000	816,744.000	0.28
UIB SUB 2016/A	10,000	400,000.000	417,408.000	0.14
AC1-B Emprunts d'Etat		101,073,350.000	105,534,232.508	36.52
Bons du Trésor Assimilables		101,073,350.000	104,071,734.437	36.01
BTA 5.50% 10/2020	3,500	3,364,150.000	3,513,086.987	1.22
BTA 5.75% JANVIER 2021	9,100	8,878,040.000	9,178,514.520	3.18
BTA 6% JUIN 2021	3,998	3,918,460.000	3,975,242.554	1.38
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS)	23,800	24,351,390.000	24,866,095.972	8.60
BTA 6% JUIN 2023	5,100	4,865,400.000	4,937,833.973	1.71

BTA 6% OCTOBRE 2023	7,500	6,974,500.000	7,322,664.384	2.53
BTA 6% AVRIL 2024	4,000	3,859,200.000	3,950,728.767	1.37
BTA 6% JANVIER 2024	11,500	11,040,000.000	11,436,230.137	3.96
BTA 6,3 MARS 2026	9,200	8,537,370.000	8,796,522.656	3.04
BTA 6,3 OCTOBRE 2026	5,500	5,315,750.000	5,583,836.575	1.93
BTA 6.6% MARS 2027	7,600	7,131,170.000	7,334,558.492	2.54
BTA 6.7% AVRIL 2028	13,480	12,837,920.000	13,176,419.420	4.56
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			1,462,498.071	0.51
AC1-C Autres Valeurs (Titres OPCVM)		15,122,700.885	15,163,793.874	5.25
SICAV AXIS TRESORERIE	9,021	1,000,031.976	976,315.767	0.34
SICAV TRESOR	138,939	14,122,668.909	14,187,478.107	4.91
Total du portefeuille titres		152,500,450.885	158,341,626.382	54.78

Ce montant s'élevant au 30/09/2020 à **1,462,498.071 DT**, correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1,973,459.464 Dinars** du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre **2,136,005.006 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2020	01/01/2020	01/07/2019	01/01/2019	01/01/2019
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2020	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2019	31/12/2019
Revenus des Obligations de sociétés	639,648.000	2,040,628.914	737,736.080	2,298,012.492	3,037,610.260
Revenus des Emprunts d'Etat	1,333,811.464	4,001,862.172	1,398,268.926	4,180,315.634	5,578,587.910
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	0.000	405,187.787	0.000	297,966.725	297,966.725
Total	1,973,459.464	6,447,678.873	2,136,005.006	6,776,294.851	8,914,164.895

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à **130,889,128.484 Dinars**, contre **91,485,975.142 Dinars** au 30/09/2019 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au	Montant au
	30/09/2020	30/09/2019	31/12/2019
Bons du trésor à Court Terme	28,382,376.206	6,986,041.579	7,102,264.995
Certificats de Dépôt	82,440,942.003	50,379,053.357	29,392,831.266
Autres placements (Dépôt à terme)	20,065,810.275	32,937,387.399	38,523,904.435
Billets de trésorerie	0.000	1,183,492.807	0.000
Total	130,889,128.484	91,485,975.142	75,019,000.696

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme			27,995,602.912	28,382,376.206	9.82
BTC 52S-02/03/2021	8.18	543	500,784.172	520,054.502	0.18
BTC 52S-27/04/2021	7.18	2,664	2,486,926.676	2,543,695.303	0.88
BTC 52S-25/05/2021	7.18	1,700	1,580,821.841	1,615,028.287	0.56
BTC 52S-22/06/2021	7.13	10,813	10,094,671.579	10,239,507.924	3.54
BTC 52S-20/07/2021	7.13	10,000	9,329,971.308	9,428,630.219	3.26
BTC 52S-17/08/2021	7.13	4,300	4,002,427.336	4,035,459.971	1.40

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Certificats de dépôts à moins d'un an				82,384,212.010	82,440,942.003	28.52
CDP 10J-01/10/2020	7.79	BIAT	9	4,493,684.291	4,500,000.000	1.56
CDP 10J-02/10/2020	7.79	BIAT	8	3,994,386.037	3,999,437.511	1.38
CDP 10J-03/10/2020	7.79	BIAT	34	16,976,140.657	16,995,219.874	5.88
CDP 10J-04/10/2020	7.79	BIAT	10	4,992,982.546	4,997,891.577	1.73
CDP 10J-05/10/2020	7.79	BIAT	9	4,493,684.291	4,497,470.439	1.56
CDP 10J-06/10/2020	7.79	BIAT	16	7,988,772.074	7,994,379.970	2.77
CDP 10J-07/10/2020	7.79	BIAT	6	2,995,789.528	2,997,471.533	1.04
CDP 10J-08/10/2020	7.79	BIAT	22	10,984,561.601	10,989,186.116	3.80
CDP 10J-09/10/2020	7.79	BIAT	30	14,978,947.638	14,983,150.835	5.18
CDP 10J-10/10/2020	7.79	BIAT	21	10,485,263.347	10,486,734.148	3.63

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Banque	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2020	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme				20,000,000.000	20,065,810.275	6.94
DAT 94J-23/11/2020	7,82	BIAT	1	2,000,000.000	2,011,419.342	0.70
DAT 92J-01/12/2020	7,82	BIAT	1	9,000,000.000	9,038,853.617	3.13
DAT 91J-03/12/2020	7,79	BIAT	1	2,000,000.000	2,007,768.658	0.69
DAT 91J-09/12/2020	7,79	BIAT	1	1,500,000.000	1,504,577.959	0.52
DAT 91J-25/12/2020	7,79	BIAT	1	3,000,000.000	3,002,497.069	1.04
DAT 91J-29/12/2020	7,79	BIAT	1	2,500,000.000	2,500,693.630	0.87

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à **773.345 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **1,629,834.208 Dinars** du 01/07/2020 au 30/09/2020 contre **1,672,080.144 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	337,589.373	566,810.993	111,604.773	163,661.797	279,885.213
Revenus des Certificats de Dépôt	978,009.906	2,733,592.009	937,885.199	2,734,792.885	3,460,371.664
Revenus des autres placements (DAT)	314,234.929	1,483,928.796	588,837.262	1,403,286.029	2,068,470.462
Revenus Des Billets De Trésorerie	0.000	0.000	33,752.910	295,504.395	312,011.588
Total	1,629,834.208	4,784,331.798	1,672,080.144	4,597,245.106	6,120,738.927

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2020 à **191,573.762 Dinars** contre **174,153.520 Dinars** au 30/09/2019 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/09/2020	Montant au 30/09/2019	Montant au 31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	117,693.114	103,799.388	102,601.216
PA 2	Autres créditeurs divers	73,880.648	70,354.132	78,904.406
Total		191,573.762	174,153.520	181,505.622

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2020 à **117,693.114 Dinars** contre **103,799.388 Dinars** au 30/09/2019 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2020	Montant au 30/09/2019	Montant au 31/12/2019
Gestionnaire	47,077.246	41,519.756	41,040.486
Dépositaire	23,538.622	20,759.876	20,520.244
Distributeurs	47,077.246	41,519.756	41,040.486
Total	117,693.114	103,799.388	102,601.216

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2020 à **73,880.648 Dinars** contre **70,354.132 Dinars** au 30/09/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2020	Montant au 30/09/2019	Montant au 31/12/2019
Etat, impôts et taxes	21,201.447	19,094.546	18,001.080
Redevance CMF	23,538.377	20,759.678	20,520.050
Rémunération CAC	19,121.871	17,549.266	25,354.270
Jetons de présence	4,491.130	4,487.152	5,999.448
Provision pour charges diverses	5,527.823	8,463.490	9,029.558
Total	73,880.648	70,354.132	78,904.406

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/07/2020 au 30/09/2020 à **352,691.214 Dinars** contre **319,694.160 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	141,076.487	386,653.002	127,877.663	373,041.852	496,495.020
Rémunération du dépositaire	70,538.240	193,326.505	63,938.834	186,520.931	248,247.520
Rémunération des distributeurs	141,076.487	386,653.002	127,877.663	373,041.852	496,495.020
Total	352,691.214	966,632.509	319,694.160	932,604.635	1,241,237.560

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/07/2020 au 30/09/2020 à **90,695.647 Dinars** contre **82,270.671 Dinars** du 01/07/2019 au 30/09/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/07/2020 Au 30/09/2020	Du 01/01/2020 Au 30/09/2020	Du 01/07/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 30/09/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	70,537.513	193,324.568	63,938.216	186,519.127	248,245.127
Impôts et Taxes	11,776.870	30,639.986	9,382.679	28,284.867	37,438.276
Rémunération CAC	5,291.484	17,909.352	6,229.612	17,484.411	25,289.415
Jetons de Présence	1,508.156	4,491.682	1,512.296	4,487.574	5,999.870
Publicité et Publication	1,265.788	3,194.567	895.068	3,364.677	4,259.745
Diverses charges d'exploitation	315.836	935.395	312.800	795.768	1,108.568
Total	90,695.647	250,495.550	82,270.671	240,936.424	322,341.001

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2020 (en nominal)

- Montant.....: 181.723.500,000Dinars
- Nombre de titres: 1,817,235
- Nombre d'actionnaires.....: 4.722

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant.....: 146,954,300,000 Dinars
- Nombre de titres émis.....: 1,469,543

Rachats effectués (en nominal)

- Montant.....: 113,076,300,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés..... : 1,130,763

Capital au 30/09/2020 : **263,335,710,392 Dinars**

- Montant en nominal..... : 215,601,500,000 Dinars
- Sommes non capitalisables (1).... : **-110,309.774 Dinars**
- Sommes capitalisées (2)..... : **47,844,520.166 Dinars**
- Nombres de titres.....: 2,156,015
- Nombre d'actionnaires..... : 4.593

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/09/2020 à **-110,309.774 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2020
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-278,729.760
1- Résultat non capitalisables de la période	217,386.242
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	198,212.298
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres	19,173.944
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-48,966.256
<input type="checkbox"/> Aux émissions	-189,928.136
<input type="checkbox"/> Aux rachats	140,961.880
Total sommes non capitalisables	-110,309.774

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2020 à **47,844,520.166 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	30/09/2020
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	40,326,591.700
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	7,517,928.466
<input type="checkbox"/> Aux émissions	32,610,895.424
<input type="checkbox"/> Aux rachats	-25,092,966.958
Total des sommes capitalisées	47,844,520.166

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/09/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2020
Résultat capitalisable de la période	10,014,882.612
Régularisation du résultat capitalisable de la période	1,048,993.444
Résultat capitalisable de l'exercice clos	12,339,890.681
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	2,300,477.320
Sommes capitalisables	25,704,244.057

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2020	30/09/2019
Revenus des placements	5.210	5.747
Charges de gestion des placements	-0.448	-0.471
Revenu net des placements	4.761	5.276
Autres charges d'exploitation	-0.116	-0.122
Résultat d'exploitation	4.645	5.154
Régularisation du résultat d'exploitation	0.487	-0.073
Sommes capitalisables de la période	5.132	5.081
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.487	0.073
Variation des +/- values potentielles/titres	0.092	0.235
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	0.009	-0.099
Résultat net de la période	4.746	5.290

5-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	30/09/2020	30/09/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.374%	0.374%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.097%	0.097%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	3.878%	4.090%
Actif Net Moyen (En DT)	<u>258,235,740.517</u>	<u>249,374,687.603</u>

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.